



Service d'évaluation et de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers de Créteil - (Eva)



Protection des mineurs isolés étrangers

Premier accueil I : 6 rue Albert Einstein - 94000 CRÉTEIL

Évaluation : 85 avenue du Général de Gaulle - 94000 CRÉTEIL

Mise à l'abri pour vulnérables : 23 boulevard de la gare - 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER

Description des missions de la structure

Le service d'évaluation et de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers de Créteil réalise une évaluation de la minorité et de l'isolement des jeunes isolés étrangers et assure leur hébergement temporaire pendant l'évaluation. Le service organise également l'acheminement des jeunes sous Ordonnance de placement provisoire vers leurs départements d'accueil.

Date d'ouverture

Novembre 2013

Activité de l'établissement en 2017

Le Service d'évaluation et de mise à l'abri pour MIE de Créteil a connu une activité importante en 2017 suite à une augmentation du flux des arrivées à partir de mars. Cette augmentation s'est caractérisée par un nombre plus important de jeunes de nationalités habituellement rencontrées mais également l'apparition de nationalités peu côtoyées sur le département, en particulier les jeunes originaires du Tchad et du Soudan qui sont devenus en moins de six mois, les 5e et 6e nationalités reçues par le service. Pour faire face à cette augmentation, les équipes dédiées à l'accueil, à l'évaluation et à la mise à l'abri ont été renforcées.

Événement majeur de l'année

L'augmentation du flux des arrivées à partir du mois de mars avec un pic pendant l'été 2017 a été l'événement majeur de l'année. Le Service a évalué 140% de jeunes en plus par rapport à 2016. Cet accroissement d'activité a nécessité un renfort de l'équipe avec un recrutement d'évaluateurs et d'intervenants sociaux supplémentaires afin d'assurer l'accueil, la mise à l'abri et l'évaluation des jeunes.

Informations sur le public accueilli en 2017

- ▶ **2 485** évaluations sociales réalisées dans l'année.
- ▶ **2 596** ont été mise à l'abri.
- ▶ Durée moyenne de prise en charge des jeunes sortis dans l'année : **13** jours.
- ▶ **15,5** ans : âge moyen des jeunes à leur admission.
- ▶ Pays d'origine des jeunes pris en charge : **Guinée Conakry, Mali, Côte d'Ivoire, Algérie, et Tchad**
- ▶ Répartition par sexe en mise à l'abri :
Filles : **3%** | Garçons : **97%**